

Le Reo Māohi à l'orée de l'An 2 000 : Quelle graphie ?

La diversité des systèmes graphiques servant de support au Reo Māohi des Iles de la Société est sans doute l'un des aspects le plus déroutant de notre langue aujourd'hui. Nous vivons en effet une époque caractérisée autant par l'appauvrissement que par la confusion linguistiques. A la limite et en exagérant à peine les choses, chacun devient presque, en matière d'écriture notamment, sa propre référence graphique et linguistique.

Face à cette situation un peu troublante, on peut se demander si l'adoption d'une graphie unique qui constituerait en même temps l'un des supports et l'un des vecteurs du Reo Māohi, ne serait pas un objectif à la fois noble et porteur autour duquel pourraient se rassembler et se mobiliser toutes les bonnes volontés décidées à oeuvrer pour la défense et pour l'épanouissement de notre langue, à la veille de notre entrée dans le nouveau millénaire.

L'unité graphique : une perspective possible au seuil du 3^e millénaire ?

Mais on se rendrait très vite compte, car il faut être clair en la matière, que cette finalité, pour noble qu'elle soit, ne peut pas se mettre en place, loin s'en faut, dans le cadre d'une démarche directiviste et de caractère doctrinal, idéologique ou politique, car la graphie, contrairement aux apparences, ne relève pas uniquement de mesures conventionnelles devenues inadéquates et qu'on pourrait tout d'un coup décider de balayer et de changer, d'un simple revers de la main, à coup de décision solennelle ou de délibération officielle.

A l'origine était la graphie de la Bible tahitienne

De ce point de vue, on observera d'abord que la population tahitienne, et celle des Iles de la Société en général, connaissaient l'écriture depuis la traduction en Reo Māohi de la Bible protestante dont la première édition remonte à 1838. Notons au passage que cette graphie était également celle de l'Académie Tahitienne à ses débuts¹. Elle fait donc également partie intégrante, qu'on le veuille ou non, du patrimoine culturel māohi. Aussi convenait-il à cet égard de réserver un maximum de précautions à toute tentative de modifications graphiques, qui peuvent naturellement se révéler utiles voire indispensables, compte tenu notamment de l'évolution que subit la langue dans le temps, de façon continue sinon inexorable. Et à tout le moins, on aurait pu consulter la population sur l'opportunité de modifier la graphie.

La graphie, c'est également un outil au service de la langue.

Mais si l'on veut bien admettre que la langue n'est rien d'autre que la verbalisation du réel et de l'expérience humaine, il arrive fréquemment qu'au cours de son histoire, elle se charge d'une certaine opacité sémantique, voire syntaxique, consécutive notamment à des démarches collectives de simplifications souvent outrancières de ses propres structures, un long cheminement qui s'inscrit dans l'évolution. Devant cette situation, la graphie peut se révéler un des moyens utiles et commodes de clarification, de réactualisation et de redynamisation de la langue surtout si cette opération intègre d'emblée les données et les apports de la linguistique moderne. C'est dire que personne n'aurait pu véritablement s'opposer au changement...

La graphie tahitienne de la Bible : un outil dont la logique interne était bien comprise par « la base », il y a plus de 20 ans.

Force est de constater cependant qu'il y a plus de 20 ans, cette population aurait eu légitimement son mot à dire dans un tel débat, si on avait bien voulu se donner la peine et les moyens de l'instaurer. Mais on ne l'a pas fait, de sorte que l'adage selon lequel « toute démarche qui se fonde, même

avec les meilleures intentions du monde, sur une relation verticale opposant d'un côté et vers le haut "ceux qui savent" à "ceux qui ne savent pas" vers le bas, ne donne jamais à terme les résultats attendus » se vérifie encore aujourd'hui. A preuve !...

Mais le problème est bien plus grave que cela, car une étude plus attentive de cette graphie traditionnelle issue de la Bible protestante révèle que ce qui a été parfois mis sur le compte d'une insuffisance ou d'une incohérence de ses dispositions internes, n'était le plus souvent que la manifestation concrète de sa logique intrinsèque, mais que l'on n'a pas su ou que l'on n'a pas voulu intégrer et comprendre comme telle, alors que les utilisateurs à la base l'avaient depuis longtemps parfaitement compris.

Si on ne perd pas de vue que c'est pour le māohi que la Bible a été traduite par Nott (pour simplifier?) qui ne savait pas la langue et qui a dû l'apprendre, la pratique d'une telle graphie supposait en effet une connaissance préalable de la langue, c'est-à-dire, par exemple :

- la capacité de faire soi-même et sans le secours obligé d'un signe graphique spécifique, la discrimination spontanée et selon le contexte, entre les formes vocaliques nécessitant impérativement une occlusion glottale et celles qui n'en réclament pas :

«māi» vs «māi» [ma:ʔi] vs [ma:i] (s'échapper, fuir, comme un gaz vs impropre à la consommation, lorsqu'on parle du manioc, du « taro »)

- l'aptitude à distinguer et sans le recours nécessaire du macron (ˉ) les formes dans lesquelles la quantité vocalique est requise, de celles où la seule voyelle brève est pertinente: «māi» vs «mai» [ma:i] vs [maɪ] (impropre à la consommation s'agissant du « taro » vs déictique ou locatif spatial.)

Aujourd'hui, un cruel paradoxe à gérer...

Ainsi, grâce à ce « corollaire » du système graphique traditionnel que certains spécialistes n'ont pas su ou n'ont pas voulu prendre en considération, il a été possible de faire une très grande économie dans l'utilisation et la gestion des signes orthographiques et, par voie de conséquence, de préserver à la langue une très grande cohésion lexicale : en d'autres termes, éviter l'éclatement inutile de la structure des mots en préconisant d'écrire, entre autres exemples « haa-piiraa » au lieu de « ha'api'ira'a ». C'est qu'on a tendance à oublier que chaque vocable a une identité, un visage et il importe de ne pas le défigurer pour valider une démonstration qui reste à faire.

Mais le vrai paradoxe, et il est difficile à digérer, c'est qu'aujourd'hui, nous avons, dit-on volontiers, un système graphique performant, et même « scientifique » mais que nos étudiants ne savent plus déchiffrer correctement - c'est un comble - car pendant que nous passions notre temps à légiférer sur la graphie, sur les mots nouveaux, sur tout et sur n'importe quoi, la langue elle, ne nous a pas attendu, et elle a foutu le camp... dare-dare.

Redéfinir une nouvelle problématique de la graphie ? Mais encore...

La problématique d'une nouvelle graphie unitaire revêt en effet aujourd'hui un caractère beaucoup plus délicat et la solution appropriée est peut-être devenue moins évidente et en tout cas moins sereine, depuis que l'Eglise évangélique de Polynésie française a décidé de se démarquer de façon significative et substantielle de la graphie « officielle », en l'occurrence celle préconisée par l'Académie Tahitienne. Reste à savoir maintenant, en raison notamment de l'influence prépondérante et réelle prise par certains responsables et personnalités catholiques au sein des structures décisionnelles de l'Académie, mais compte tenu également des enjeux straté-



Une logique dictée par la langue.

giques et du champ d'application et d'expérimentation formidable que constitue le milieu scolaire laïc - milieu « officiel » par définition - si la langue globalement considérée, c'est-à-dire, au travers de sa graphie, de sa grammaire mais également de son lexique, n'est pas en train de devenir, face à l'histoire linguistique et culturelle de ce pays, un enjeu et un outil politiques entre les mains de quelques uns, au vu et au su de tout le monde, mais sans que personne n'en pipe mot. Cette hypothèse permettrait en tout cas de donner une explication à la décision prise par l'E.E.P.F. de prendre une certaine distance par rapport à l'Académie.

Une graphie pour le Reo Māohi, deux principes de base :

L'adoption d'une graphie est une opération devant conduire à l'élaboration d'un système d'écriture autonome, ayant sa logique propre dictée par la langue. C'est dire qu'elle devrait avant toute chose se fonder sur sa capacité à être au service de la langue - et il s'agit bel et bien du Reo Māohi des Iles de la Société - considérée en elle-même et pour elle-même, et non au service d'une idéologie (qui peut être également une Ecole) même déguisée, quelle qu'elle soit.

Un tel système devrait également se préoccuper des futurs utilisateurs que sont nos enfants : il est clair de ce point de vue que la dimension pédagogique du problème ne doit en aucune façon être occultée. La graphie de l'Académie - que l'on me pardonne l'énonciation de cette vérité - est une contradiction à l'acte de lecture qui consiste à faire des associations de phonèmes de proche en proche, dans la syllabe, dans le mot, le groupe rythmique... D'emblée, cette graphie éclate la structure du mot : « E'ere tēnāha'api'ira'a 'i te hē'ē 'ohipa maita'i » (Cet enseignement n'est pas une bonne chose). Résultat de la course : une page de cette graphie fatigue les yeux. Je souhaiterais que mes petits enfants lisent demain des livres entiers en Reo Māohi, mais autant que possible, sans le secours de verres de correction ; si non, ... le plus tard possible.

Jean-Marius Raapoto

1. Rappelons à cet effet qu'un long article de (H) COP-PENRATH relatant l'historique de la création de l'Académie Tahitienne jusqu'au jour de sa séance inaugurale qui s'est tenue le 02 Juillet 1974 (cela fait plus de 20 ans), sous la présidence du Gouverneur Daniel VIDEAU, a été publié dans le n° 48 du Journal de la Société des Océanistes, Tome XXXI, Septembre 1975, pp. 262-300. Figurent également dans cette publication les principaux extraits du Statut de cet organisme.

2. Nott en effet n'était pas seul dans cette entreprise colossale.